



Quel recours si contre expertise erronée

Par **sosdesesperee**, le **18/04/2016** à **12:28**

Le rapport de ma contre expertise est inexact, incomplet et ne soulève pas les bonnes questions. Suite à une série de défauts de prises en charge lors de mon parcours thérapeutique, j'ai demandé une indemnisation à la CCI.

L'un des contre experts m'a immédiatement annoncé "il ne peut y avoir eu aucune faute de l'hôpital car ils ont respecté

l'objectif. On est payé pour prolonger la vie de malades qui profitent d'un peu plus de temps". Je n'avais qu'un risque de développer un cancer et ma chirurgie préventive a été repoussée suite à un défaut de prise en charge de l'anesthésiste. La CCI a mis un an avant de m'adresser le rapport des contre expertise. Que puis je faire ??